



# L'espace Pierre Valdo

Changement de gestionnaire  
le 4 juillet 2026

8 Bis, rue Belissen  
Lyon 5ème

Centre de Loisirs  
3-12 ans



XXXX

# Chers parents,

A partir du 4 juillet 2026, dans le cadre d'une convention avec la Ville de Lyon, la MJC du Vieux-Lyon devient gestionnaire de l'Espace Pierre Valdo.

Ce changement n'a aucun impact sur l'essentiel : la qualité d'accueil pédagogique de votre enfant demeure au cœur de nos priorités. Les valeurs éducatives, l'attention portée à chaque enfant, ainsi que le cadre bienveillant dans lequel ils évoluent restent strictement inchangés. Dans les faits, le quotidien de votre enfant se poursuit dans une totale continuité. Les lieux, les groupes, le déroulement de la journée restent les mêmes, tout comme les équipes d'animation et les professionnels qui les encadrent, **Sophie, Quentin et Thomas**, qui continueront d'accompagner vos enfants avec le même engagement. Ainsi, vos enfants retrouveront leurs repères habituels, dans un environnement stable, sécurisant et propice à leur épanouissement.

Nous vous remercions par avance de la confiance que vous nous accorderez, et de votre implication dans la réussite de ce transfert de gestion, concerté avec la Ville de Lyon et l'Entraide Pierre Valdo, fondatrice et gestionnaire historique du site. Notre structure est une association loi 1901, gérée par ses adhérents, et fonctionne grâce à l'implication de chacun. C'est cette dynamique collective qui nous permet de faire vivre un projet éducatif de qualité au service de vos enfants.

Les équipes de Valdo et de la MJC s'unissent pour vous proposer une organisation administrative nouvelle et fidèle aux enjeux d'accessibilité au plus grand nombre tout en préservant un fonctionnement économiquement pérenne.

Dans cette phase de transition vous aurez des interlocuteurs privilégiés  
à **l'Espace Pierre Valdo** :

**Sophie**  
**Quentin**  
**Thomas**  
**Moktaria**

mais aussi à la **MJC du Vieux-Lyon**, qui développera  
un projet d'animation globale sur le site de la rue Belissen.

Dans ce document vous trouverez souvent le terme **EPV-MJC** pour représenter l'entité Espace Pierre Valdo & MJC du Vieux Lyon.

# Le centre de loisirs

L'Accueil de Loisirs de l'Espace Pierre Valdo s'occupe de vos enfants de 3 à 12 ans de 7h45 à 18h.

Tous les **mercredis** du 2 septembre 2026 au 30 juin 2027.

Durant les **vacances scolaires** sauf jours de fermeture, du 21 au 24 décembre 2026, les 30 et 31 août 2027 et les jours fériés

Pour toute première inscription pour accueillir au mieux vos enfants et faire la visite des locaux, **merci de prendre RDV avec l'équipe de l'Espace Pierre Valdo** :

- Mail jusqu'à juillet 2026: enfance@epvaldo.org
- Mail à partir du 6 juillet : valdo@mjcduvieuxlyon.com
- Téléphone : 04 72 16 30 61

## Formules d'inscription

### Pour les mercredis:

- A la journée : de 9h à 16h30 (accueil dès 7h45 et jusqu'à 18h)
- Repas + après-midi : de 12h à 16h30 (accueil dès 11h30 et jusqu'à 18h)
- Après-midi : de 13h30 à 16h30 (accueil dès 11h30 et jusqu'à 18h)

### Pour les vacances :

- Inscriptions à la journée : de 9h à 16h30 (accueil dès 7h45 et jusqu'à 18h)

## Dates d'ouverture des inscriptions en ligne ou en présentiel

### Pour les mercredis:

- Dès mercredi 10 juin 2026 à 10h pour les familles usagères.
- Dès mercredi 17 juin 2026 à 10h pour nouvelles familles

Les inscriptions en ligne se font en deux périodes, de septembre à décembre puis reconduction automatique de janvier à juin (avec possibilité de se désengager)

### Pour les vacances :

Le mercredi après chaque vacance pour les vacances suivantes à 10h.

- vacances d'automne : à partir du 2/09/26 à 10h
- vacances de Noel : à partir du 04/11/26 à 10h
- vacances d'hiver : à partir du 6/01/27 à 10h
- vacances de printemps : à partir du 3/03/27 à 10h
- vacances d'été : à partir du 28/04/27 à 10h

# Les Tarifs

## 1 L'adhésion

Les enfants qui fréquentent l'accueil de loisirs doivent adhérer à la MJC :

- 10 euros / enfant pour l'année scolaire de septembre 2026 à août 2027 (ou 30 euros pour toute la famille)

- 2 euros / enfant pour l'été 2026 (exceptionnellement)

## + 2 Le droit d'entrée

En complément de l'adhésion, les enfants qui fréquentent l'accueil de loisirs doivent payer un « droit d'entrée », exigé par la CAF. Pour l'année 2026-2027, ce droit d'entrée est fixé à :

- **2 euros** pour les enfants titulaire d'une carte de transports T.C.L. (gratuite pour tous les enfants de moins de 11 ans de la métropole de Lyon)

- **20 euros** pour les enfants sans carte de transport.

## + 3

Tarifs journaliers calculé sur la base du quotient familial de la C.A.F.

Tarif valables du 6 juillet 2026 au 31 août 2027

	T1 < 400	T2 401 à 700	T3 701 à 1000	T4 1001 à 1300	T5 1301 à 1700	T6 1701 à 2000	T7 2000 à 2500	T8 2501 à 3000	T9 3001 à 3500	T10 > 3501
Après-midi <u>le</u> mercredi	5,69 €	7,58 €	9,75 €	11,10	13,27	14,63	15,17	15,98	16,25	17,06
Midi + Après-midi <u>le</u> mercredi	10,28	13,33	15,56	16,94	19,17	20,56	21,11	21,94	22,22	23,06
Journée	11,33	14,57	17,80	21,04	24,82	26,70	27,24	29,40	29,94	31,29

## Les nuitées d'été

	T1 T2 T3 < 1000	T4 T5 T6 1001 à 2000	T7 T8 T9 T10 > 2000
1 nuitée	5	10	15

# Les modalités d'inscription

L'inscription se fait en ligne, en **3 temps**. ATTENTION, il faut prévoir minimum 48h entre les deux phases.

Pour vous aider, vous trouverez un tuto détaillé à l'Espace Pierre Valdo.

1

**Créer son compte famille en ligne** accessible à partir du site [www.mjcduvieuxlyon.com](http://www.mjcduvieuxlyon.com) en cliquant sur « S'INSCRIRE », vous basculez sur la plateforme d'inscription « GoAsso ». Ce compte pourra être utilisé pour toutes vos inscriptions à la MJC et sera à réactualiser tous les ans.

**Créez votre profil sur GoAsso** (vous parent, en tant que responsable légal) puis rattachez votre enfant à votre profil en tant que « membre » (un enfant doit être rattaché à un responsable même si vous n'adhérez pas et que vous ne pratiquez pas d'activité à la MJC). Si vous souhaitez que les deux parents reçoivent les communications, il faut déclarer le second parent comme « membre ». Si les parents souhaitent séparer leurs deux profils, voir les modalités auprès de la MJC.

## Documents à joindre impérativement sur votre profil GOASSO

(formulaires téléchargeables en ligne ou à retirer à l'EPV-MJC) :

- la fiche d'inscription
- la fiche de liaison sanitaire
- la photocopie des vaccins

## Votre attestation CAF

Les tarifs sont réévalués tous les ans, ils dépendent du Quotient Familial (QF) de la CAF. Pour bénéficier du tarif en fonction de votre Quotient Familial, vous devez joindre sur votre profil GOASSO, l'attestation de la CAF avec votre Quotient Familial (ou votre dernier avis d'imposition). Vous devez cliquer sur la rubrique « Document » pour joindre votre attestation (pour vous aider, vous trouverez un « tutoriel d'inscription » sur le site de la MJC). Sous 48h ouvré, la MJC valide votre QF, le bon tarif s'appliquera automatiquement lors de l'inscription.

Nous ne faisons pas de révision de QF en cours d'année. En cas d'absence de QF, le tarif maximum sera appliqué, sans possibilité de le faire réviser pour l'inscription en cours. A réception de votre QF, nous le validerons et le tarif correspondant s'appliquera sur les futures inscriptions.

**Ca y est, vous êtes prêts pour l'inscription !**

2

**Pré-inscriptions en ligne** en se connectant à son profil GoAsso et en choisissant l'activité

« centre de loisirs ». Inscrivez-vous aux journées dont vous avez besoin, dans le groupe de votre enfant qui correspond à son année de naissance :

- Ti'doudou : enfants nés en 2022
- Zouzous : enfants nés en 2021 et 2020
- Humpa : enfants nés en 2019-2018
- Waka : enfants nés en 2017-2016
- Sokka : enfants nés en 2015-14-13

*Le passage d'un groupe à l'autre se fait à la rentrée scolaire. Quand l'enfant change de classe, il change de groupe. Les changements ne se font plus en cours d'année, sauf situation particulière à évaluer avec l'équipe de direction.*

Vous pouvez vous inscrire en ligne en fonction des places disponibles jusqu'à 24h avant la journée.

Vous pouvez aussi vous inscrire en liste d'attente en ligne. Nous vous contacterons si une place se libère.

Vous ne payez pas tout de suite, nous revenons vers vous.

3

**Validation de l'inscription :**

Une fois la pré-inscription effectuée, l'EPV-MJC procédera à un contrôle du dossier pour vérifier si :

- le dossier est complet (fiche inscription, vaccin, fiche sanitaire)
- Un parent a déjà été reçu en RDV dans le cas d'une nouvelle inscription

En cas de carence, vous recevrez un mail de demande de régularisation. L'EPV-MJC se réserve le droit de refuser l'accès à l'accueil de loisirs à un enfant dont le dossier est incomplet.

Puis, l'EPV-MJC vous confirme l'acceptation de votre demande. Vous recevez un message vous demandant d'effectuer votre paiement sous 48h. Sans paiement, la place sera automatiquement libérée.

### MODALITES DE PAIEMENT :

**1. En ligne :** le règlement de la totalité de l'inscription se fait en ligne par CB. Une option 3 fois sans frais vous est proposée à partir de 150 euros.

- En allant sur votre compte, un bandeau vous indique « à payer ». Cliquez dessus
- Vous arrivez sur la page de paiement
- Une fois votre paiement validé, un mail de confirmation vous sera envoyé

**OU**

**2. A l'espace Pierre Valdo ou à la MJC, aux horaires d'ouvertures.**

En espèces, en chèque, en chèques vacances ou prélèvements automatiques.

**Ca y est, vous êtes inscrit !**

## A partir de là,

### Vous pouvez :

- Vérifier vos opérations et dates d'inscriptions en cliquant dans « mes factures » et sur « télécharger mon relevé ».
- Annuler vos journées en liste d'attente

### Vous NE pouvez PAS :

- **Pour ajouter une journée** (d'inscription ou en liste d'attente), vous n'aurez plus accès à l'inscription en ligne, il faudra contacter l'accueil de la MJC ou l'EPV.
- **Pour annuler une journée** : toute demande d'annulation doit se faire par écrit, sur papier ou par mail :  
Mail jusqu'à juillet 2026: enfance@epvaldo.org  
Mail à partir du 6 juillet : valdo@mjcduvieuxlyon.com

#### Conditions d'annulation :

- Vous avez droit à l'erreur, dans les 14 jours qui suivent l'inscription dans la limite du J-8
- Annulation de plus 3 mois avant la journée annulée : remboursement de 80 %
- Annulation de 3 mois à 8 jours : remboursement de 50 % (si certificat médical indiquant l'impossibilité de fréquenter l'AL : 80 %)
- Annulation à moins de 8 jours : pas de remboursement (avec certificat médical indiquant l'impossibilité de fréquenter l'AL : 50 %)

Les remboursements sont effectués sous forme d'avoir uniquement, sur votre profil GoAsso. Ils sont remboursés automatiquement en août de chaque année scolaire.

### Les absences

Toute absence même non remboursée à J-8 doivent être signalées à l'équipe de l'EPV-MJV

## Une équipe mobilisée pour vous aider

**Chaque jour** et tout particulièrement les jours d'ouverture des inscriptions en ligne : les équipes de la MJC et de l'Espace Pierre Valdo sont mobilisées pour vous aider **par téléphone**

- Espace Pierre Valdo : 04 72 16 30 61
- MJC du Vieux-Lyon : 04 78 42 48 71

#### **Ou sur place :**

- Espace Pierre Valdo : 8bis rur Bélissen- Lyon 5è
  - MJC du Vieux-Lyon : 5, place St Jean- Lyon 5è
- aux horaires d'ouverture de l'accueil

# A bientôt, Pour la suite de l'aventure collective de l'espace Pierre Valdo

